

# AMAP "Les 3 Sol."

L'Association "Les 3 Sol." a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP de :

- favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

## Contrat d'engagement du groupe "VIANDES" (en triple exemplaire) pour la période du 27/08/2021 au 01/07/2022

### **Contractants :**

*Producteur (AB):*

CESBRON Julien

"La Ferme du Domaine"

49750 CHANZEAUX

Tél. : 02 41 44 54 19 ou 06 04 14 67 22

email : [lafermedudomaine.chanzeaux@orange.fr](mailto:lafermedudomaine.chanzeaux@orange.fr)

*Consom'acteur :*

Nom prénom :

Adresse :

Tél :

email :

### **Termes du contrat :**

Il est proposé une fois par mois de la viande, soit :

- de **veau**, au prix de **16 € / kg**, présentée en colis de **7 kg** environ (soit environ **112 €** en tout), comprenant des escalopes, côtes, rôtis, morceaux pour blanquette, jarret ... ;
- de **vache**, dite de réforme avec au choix
  1. Boeuf colis **tradition** à **14 € / kg** par colis de **7 kg** soit environ **98 €** le colis (assortiment de steacks, roti, bourguignon, saucisses, jarret)
  2. Boeuf colis à **griller** à **15 € / kg** par colis de **8 kg** soit environ **120 €** le colis (steacks, roti, steacks hachés, saucisses, merguez)
- Quel que soit le colis de bœuf que vous prenez vous pouvez choisir entre fondue, côte ou tournedos. Merci de noter votre choix dans la case correspondante au mois.

*Conditionnement dans la caisse* : morceaux sous vide pour 2 personnes, congélation possible.

**Livraison de la viande** : **une fois par mois** (dates précises dans le tableau de commande au verso), **de 18h30 à 19h00, à la Ferme du Domaine à Chanzeaux** en alternance un mois de la vache, un mois du veau...

### **Engagement :**

Il vous est demandé **un engagement minimum d'une caisse de viande au choix** (à préciser sur le bon de commande ci-après) **pour la période concernée par le présent contrat**. Le règlement est à joindre au présent contrat. Vous pouvez régler chaque caisse par 1 ou plusieurs chèques à l'ordre de la ferme du domaine EARL (*possible si vous ne prenez pas une caisse par mois...*) Les chèques sont débités chaque mois par le producteur).

>> Julien CESBRON vous livrera chaque caisse de viande au plus près du poids indiqué, mais il est bien évident qu'il peut y avoir des variations à + ou - 100 g près en fonction des morceaux du lot. Une facture de régularisation vous sera donc remise en fin de période (juillet).

### **Adhésion à l'AMAP :**

Obligatoire, elle est d'au moins 5€, et concerne l'ensemble des activités (légumes, viande, produits laitiers...)

### **Résiliation :**

Toutes résiliations restent possibles sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts de l'AMAP ; elles seront étudiées par les membres du Conseil collégial.

**Bon de commande :**

Viande	Vache		Veau		Bilan	
	Caissette (tradi / griller)	Total (€)	Caissette	Total (€)	Total (€)	Facture (€)
27 aou 2021						
24 sep 2021						
22 oct 2021						
19 nov 2021						
10 déc 2021						
4 février 2022						
4 mars 2022						
1 avril 2022						
29 avril 2022						
V 3 juin 2022						
1 <sup>er</sup> juillet 2022						
Total						

**FAIT à****Signature du Producteur :****Signature du Consom'acteur :**

Le présent contrat, en triple exemplaire, doit être remis au référent viande :

Sébastien Cesbron, 1 Le Vau Chaumier 49750 Chanzeaux - seb@chezsoi.org 07 82 29 29 59